



22 juin 2017

INFOLIVE n° 7

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE:

∽ Sur le site internet de l'AFIDOL : http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2017

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

MOUCHE

Le premier traitement de la saison pourra être envisagé si vous observez à la fois des mouches et des olives de plus de 8-10 mm sur votre parcelle. Sinon, il est inutile de traiter.

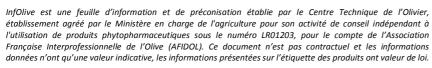
DALMATICOSE

Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.

IRRIGATION

Forte progression des besoins en eau. Augmentez vos arrosages.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (**FranceAgriMer**) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (**AFIDOL**), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.















MOUCHE

Observations *:

D'après le BSV n°7 du 21 juin 2017, le réseau de piégeage indique le démarrage du premier vol en ce moment dans les zones précoces, et en particulier sur la zone littorale. Mais, en règle générale, les captures restent faibles. Des piqûres ont été observées à Cassis (13) le 21 juin.

Sur les parcelles les plus précoces, les olives ont déjà atteint un stade de sensibilité à la mouche : taille supérieure à 8-10 mm. Sur la zone littorale, on peut même déjà observer des olives d'une taille de 15-20 mm. Dans l'arrière-pays, sur des altitudes supérieures à 300 mètres, les olives n'ont généralement pas atteint la taille de 8-10 mm, et ne sont donc pas encore vulnérables vis-à-vis de la mouche.



Évaluation du risque :

Le seuil de risque est atteint lorsque les olives atteignent 8-10 mm de long ET que la mouche est capturée dans les pièges. La semaine prochaine, les températures devraient baisser et les conditions seront davantage favorables à l'activité de la mouche. Il y aura donc un risque de ponte sur les parcelles avec présence de mouches, dont les olives ont une taille d'au moins 8-10 mm. Si c'est possible, nous vous recommandons de mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque, à l'aide de phéromones et de plaques jaunes engluées, ou avec des bouteilles de phosphate diammonique (https://afidol.org/piegemouche).

Préconisations :

Dans les parcelles avec mouches et olives de plus de 8-10 mm, vous pouvez envisager un traitement avec **une argile ou un insecticide adulticide**. Dans les autres cas (absence de mouche ou taille d'olives inférieure à 8-10 mm), il est inutile de traiter : attendez le prochain bulletin Infolive, mais restez vigilant car, la semaine prochaine, les températures devraient baisser et les olives vont grossir. Sur la page suivante, vous trouverez un rappel des stratégies de lutte contre la mouche.

DALMATICOSE

Le développement de la dalmaticose étant systématiquement associé aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une **bonne protection préventive contre la mouche** pour limiter le risque de dalmaticose. Les observations des années précédentes ont montré que les applications précoces et répétées de barrières minérales durant l'été limitent fortement l'apparition de nécroses, en raison de la diminution des piqûres de ponte par la mouche.

Nous insistons donc sur l'importance des barrières minérales (argiles) en ce début de saison pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement sur les secteurs fortement touchés en 2016 et les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet Roux, Ascolana...).

* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

> BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

- Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges en nombre significatif.
- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 10 mm (ou 20 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	Matière active	Dose					
Baikal WP, Sokalciarbo WP	Kaolin : 1000 g/kg	30 kg/ha					
Argi Nature, Argical Pro	Kaolin : 99%	(mais 60 kg/ha lors de la					
Surround WP Crop Protectant	Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg	première application).					

> ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouches augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

→ Syneïs appât : Insecticide autorisé en agriculture biologique.

La bouillie doit être appliquée sur 10% de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). Deux applications sont à réaliser à 7 jours d'intervalle. Le nombre d'applications est limité à 4 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Syneïs Appât	Spinosad : 0,02 %	1,2 L/ha

→ **Deltaméthrine et Lambda-Cyhalothrine:** La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent. Ces produits sont très toxiques et dangereux. Le nombre d'applications de deltaméthrine est limité à 3 par an, et celui de la lambda-cyhalothrine l'est à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose	
Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech, Decline 1.5 EW, Deltastar, Vivatrine EW	Deltaméthrine 15 g/L	0,083 L/hL	
Envergure, Estamina, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo.	Lambda cyhalothrine 100 g/L	0,110 L/ha	

> OVICIDES CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Cette stratégie est préconisée à partir du 3^{ème} vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les produits ovicides s'appliquent au moment où l'activité de ponte des mouches est importante, c'est-à-dire quand les captures augmentent. Quatre à cinq jours après la ponte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. Pour chacune des deux matières actives disponibles, le nombre d'applications est limité à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose		
Imidan 50 WG	Phosmet : 500 g/kg	1,5 kg/ha		
Calypso, Alanto	Thiaclopride : 480 g/L	0,025 L/hL		

Produits efficaces sur les œufs. Pas sur les larves.

Pour une meilleure persistance d'action de l'*Imidan 50 WG*, il est primordial d'acidifier l'eau de la bouillie si elle est alcaline : le pH recommandé est 5,5. L'acidification de l'eau peut se réaliser avec de l'acide citrique ou sulfurique.

IRRIGATION

Au cours de la semaine écoulée, les besoins en eau des oliviers ont fortement augmenté, notamment dans les secteurs les plus exposés au vent. Les pluies ont fait défaut, sauf dans le Gard et l'Ardèche où le niveau des précipitations a pu atteindre 15 mm. Ces pluies s'avèrent insuffisantes et ne justifient nullement une suspension des arrosages. Les fortes chaleurs devraient se maintenir jusqu'en fin de semaine prochaine.

Relevés météo du 12 juin au 18 juin 2017		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		6,5	7,1	5,9	5,2	6,1	5,1	6,6	6,9	6,4	5,9	6,1	6,2
Cumul en mm sur la semaine	ETP	45	50	42	36	42	36	46	48	45	42	43	43
	Pluies	0	0	0	0	0	0	0	2	9	3	0	0

ETP moyenne: évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Les consignes restent identiques à celles de la semaine dernière :

- l'arrosage doit être soutenu en cette période de forte chaleur, à la fois pour limiter les chutes physiologiques de petits fruits et pour favoriser la multiplication cellulaire des jeunes olives.
- en goutte-à-goutte, assurez-vous d'humecter un large volume de sol pour satisfaire pleinement les besoins en eau des oliviers. Pour cela, n'hésitez pas à ajouter des goutteurs, voire doublez la rampe de goutteurs. Pratiquez également des arrosages rapprochés (tous les 4 jours au plus) pour limiter l'assèchement du bulbe humide sous les goutteurs.

Apports à prévoir sur un verger adulte :

	Apports à prévoir à chaque arrosage lon le mode d'irrigation et fréquence des arrosages	Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
φ	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,6	2,9	2,4	2,1	2,4	2,0	2,6	2,7	2,5	2,4	2,4	2,5
Goutte-à goutte	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,9	4,3	3,6	3,1	3,6	3,1	4,0	4,1	3,8	3,6	3,7	3,7
ဖြွဲ့ ဖြ	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,3	1,4	1,2	1,0	1,2	1,0	1,3	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		16,1	17,8	14,8	13,0	15,1	12,8	16,5	17,2	15,9	14,8	15,2	15,4

Pour rappel, 1 mm d'eau = 10 m 3 / ha ou encore 1 litre / m 2 . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m 2), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m 2 par défaut.

Sources données météo : CIRAME / CEHM